

Mairie de Libreville/ Politique culturelle de la ville

Le savoir-faire de la Fondation Raponda au service de Libreville



Photo : AJT



Photo : AJT

Rose Christiane Ossouka et Guy Rossatanga-Rignault (c) paraphant les documents de la convention cadre. Photo de droite : Photo au terme de la signature de l'accord de partenariat visant à doter Libreville d'une véritable politique culturelle.

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Les documents scellant ce partenariat ont été paraphés, jeudi, par le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka, et le président de la Fondation Raponda Walker, Guy Rossatanga-Rignault.

L'HÔTEL de Ville de Libreville a prêté son cadre, jeudi dernier, à la signature d'une convention de partenariat entre le Conseil municipal de Libreville, la

Fondation Raponda Walker et les éditions Raponda Walker pour la science et la culture. Un accord qui a pour objet de permettre à la mairie de Libreville de bénéficier du savoir-faire et de l'expertise de la Fondation Raponda Walker dans les domaines culturel et scientifique. Les documents formalisant le partenariat ainsi scellé ont été paraphés par le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka, et le président de la Fondation Raponda Walker, Guy Rossatanga-Rignault. « C'est une convention cadre sur la

base de laquelle les projets et les activités initiées par la mairie de Libreville, en vue du rayonnement de la cité, seront développés avec l'appui de la Fondation Raponda Walker », a indiqué le secrétaire général de la mairie de Libreville. Aussi, le partenariat ainsi conclu naît-il de la volonté des parties de voir la commune de Libreville s'arrimer au rang des villes modernes et disposer d'une véritable politique culturelle, qui permette à la ville de vivre sur le plan culturel et d'offrir surtout aux jeunes de la com-

mune des espaces et des lieux d'expression et de partage de la culture. De façon concrète, il s'agira pour les éditions Raponda, de mettre en musique, chaque année, un certain nombre de projets ou de produits commandés par la mairie. A titre d'exemple, il est prévu par la ville de Libreville, la construction d'un grand centre socioculturel dont la Fondation aura pour mission de fournir une animation scientifique et culturelle. Il s'agit notamment des expositions, de présentations de livres, des expositions

de peintures, etc. « Lorsque vous visitez certaines autres grandes métropoles du même type que Libreville, vous constatez que le rôle de la municipalité ne se limite pas à fournir des services administratifs tels que les actes de naissance, les mariages, etc. Il s'agit aussi de pouvoir disposer d'une véritable politique culturelle qui permette de faire en sorte que les concitoyens se sentent appartenir à une communauté. Et la communitarisation d'un groupe ne se passe fondamentalement qu'à partir de la culture. C'est donc un peu

l'objet essentiel de cette convention que nous avons signée aujourd'hui avec la ville de Libreville, pour que la Fondation Raponda Walker pour la science et la culture puisse accompagner la mairie de Libreville dans l'élaboration et l'exécution de sa politique culturelle », a souligné, pour sa part Guy Rossatanga-Rignault. Avant de saluer le maire et le Conseil municipal de la ville de Libreville, qui ont compris l'intérêt pour une commune de cette taille et importance, de disposer d'une véritable politique culturelle.